

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 1^{er} septembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 25 août 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Etaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M. François RUDEL, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à M. Yves FERRIER

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Olivier BOULICAUD, M. Marien DUFOURD,

Secrétaire de séance : Mme Laïla MEILLAUD

2023-47 : LES SENTIERS DE LA FORME – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS – 2^{ème} délibération

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2023-36 du 29 juin 2023.

M. le Maire expose au conseil municipal que la commune s'est engagée dans un projet d'aménagement d'itinérances douces dans l'esprit « du sport pour tous », avec la création de 4 circuits aux niveaux de difficultés différents, avec mise en place de panneautage guidé, de peinture au sol, d'agrès outdoor etc.

Ce projet a pour objectifs :

- D'éviter la sédentarité tout en découvrant la commune
- De toucher toutes les catégories de la population (gratuité du service)
- De créer un lien entre les Mezellois et les Dalletous
- De faire connaître les lieux emblématiques du patrimoine communal

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver le plan de financement et d'effectuer les demandes de subventions en découlant :

Montant actualisé du projet : 96 977 € HT

Plan de financement :

- Agence Nationale du Sport « Plan 5000 terrains de sport 2023 » : 58 186 € (60 %)
- Conseil régional AURA – Axe sports région : 19 395 € (20%)
- Collectivité : 19 396 € (20 %)

Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Publié le - 7 SEP. 2023



ID : 063-200083921-20230901-202347D-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet intitulé "Les Sentiers de la Forme" tel qu'il a été élaboré,
- **APPROUVE** le plan de financement du projet tel que présenté ci-dessus,
- **DECIDE** de solliciter l'Agence nationale du sport pour une demande de subvention au titre du Plan 5 000 terrains de sport 2023,
- **DECIDE** de solliciter la Région AUVERGNE RHONE-ALPES pour une demande de subvention au titre de Axe sports Région 2023,
- **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches relatives aux demandes de subventions nécessaires au financement de ce projet et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 4 septembre 2023,
Certifiée transmise en Préfecture, le 4 septembre 2023

Le Maire

Jean DELAUGERRE